

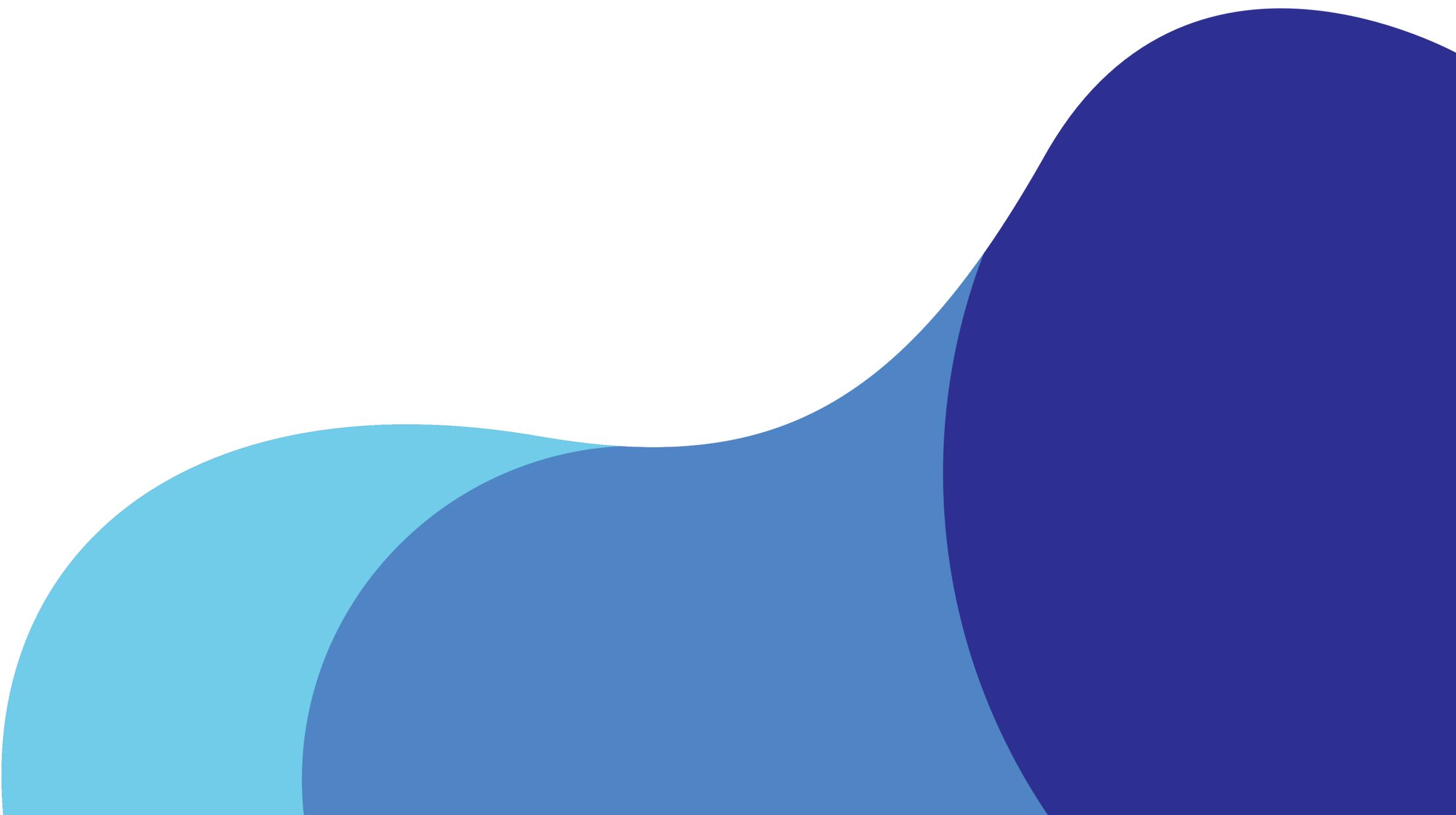
Rapport annuel

2021-2022



Table des matières

1. Présentation du COCON adoption Québec	3
2. Représentations	6
3. Actions auprès du réseau	8
4. Communication et visibilité	9
5. Forum Adoption Québec	12



1. Présentation du COCON adoption Québec

Mission

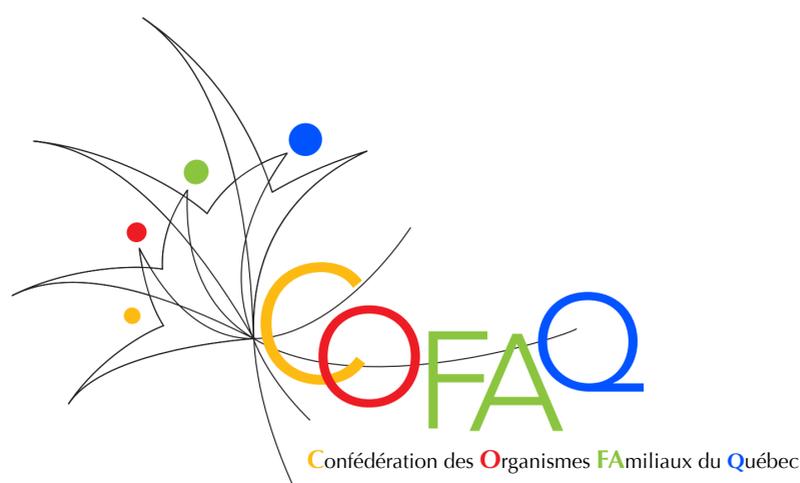
Le [Comité de concertation adoption Québec](#) (COCON adoption Québec) a pour mission de favoriser le mieux-être de la triade adoptive (personnes adoptées, parents adoptifs, parents d'origine) en encourageant l'échange, la concertation et la défense de leurs intérêts.

Historique

Le COCON adoption Québec, qui réunit chercheurs et organismes, a été mis sur pied à l'automne 2018. En 2019, un premier financement d'un an, accordé par la [Fondation Lucie et André Chagnon](#), a permis d'amorcer un travail de concertation et de structurer le comité de gestion. Les membres ont ensuite pu siéger sur une base régulière afin de bâtir une vision commune. Appuyé par l'[Équipe de recherche sur le placement et l'adoption en protection de la jeunesse \(ERPAPJ\)](#), le comité améliore sans cesse ses connaissances et adopte des pratiques de pointe auprès de la triade adoptive.

Initiatrice du COCON adoption Québec, la [Confédération des organismes familiaux du Québec \(COFAQ\)](#) coordonne le comité et s'assure de défendre les intérêts de tous les membres de la triade adoptive. L'objectif à long terme est d'en faire une entité autonome.

En 2021, un nouveau financement de trois ans a été obtenu ([Fondation Lucie et André Chagnon](#)), lequel permet d'amorcer le plein fonctionnement du comité, ainsi que la réalisation de son premier plan d'action.



Vision

Le COCON adoption Québec souhaite mieux comprendre et soutenir les membres de la triade adoptive, et ce, tout au long de leur parcours de vie. Le comité met tout en œuvre pour devenir l'interlocuteur privilégié auprès des différents acteurs impliqués en adoption.

5 organismes membres

Le COCON adoption Québec regroupe cinq organismes entièrement dédiés à l'enjeu de l'adoption en intervenant auprès d'une ou des parties prenantes de la triade adoptive :



RAIS — Ressource Adoption soutient les personnes adoptées de tous âges et de toutes origines, ainsi que leurs parents adoptants, afin de favoriser un bien-être individuel et familial.

L'Hybridé

Pour les personnes adoptées



L'Hybridé est un espace de partage pour les personnes adultes adoptées. L'organisme propose d'ouvrir le dialogue sur des sujets tabous liés à l'adoption, notamment en organisant des discussions et des ateliers sur des thématiques, telles que la famille adoptive et biologique, l'attachement, l'appartenance identitaire et le retour aux origines.

association
EMMANUEL



L'Association Emmanuel est l'unique ressource provinciale qui a pour mission de favoriser l'adoption d'enfants présentant un handicap ou des besoins particuliers.

FPAQ

La Fédération des parents adoptants du Québec informe, outille, soutient et défend les familles adoptantes. Elle offre un soutien et du réseautage/parrainage aux postulants à l'adoption.



Le Mouvement Retrouvailles offre des services d'aide, d'écoute et de soutien, ainsi que d'accompagnement, dans le processus des démarches qui mèneront à des retrouvailles.

Une équipe de recherche engagée — Université du Québec en Outaouais

Le COCON adoption Québec collabore aussi étroitement avec :

L'Équipe de recherche sur le placement et l'adoption en protection de la jeunesse. Créée en 2014, il s'agit de la seule équipe de recherche au Québec à proposer une programmation complète dédiée à l'avancement des connaissances et des pratiques en matière de placement et d'adoption en contexte de protection de la jeunesse. Sa mission principale est de produire des connaissances qui permettront de développer des politiques et des pratiques qui assureront le bien-être et le développement optimal des enfants placés ou adoptés.



Les visages du COCON adoption Québec

Le comité de gestion, coordonné par la COFAQ, se rencontre une fois par mois. Neuf rencontres ont eu lieu au cours de la dernière année, et trois sous-comités ont été formés : communication, recherche et événements (Forum adoption Québec).



Les membres du comité de gestion 2021-2022. De gauche à droite : Justine Boulanger, présidente de L'Hybridé; Anne-Marie Morel, présidente de la Fédération des parents adoptants du Québec; Geneviève Pagé, directrice scientifique de l'Équipe de recherche sur le placement et l'adoption en protection de la jeunesse; Maritza Bossé-Pelchat, co-directrice du RAIS — Ressource Adoption; Marie Simard, directrice générale de la COFAQ et coordonnatrice du COCON adoption Québec; Caroline Fortin, présidente et coordonnatrice provinciale du Mouvement Retrouvailles; Isabelle Hogue, administratrice à la Fédération des parents adoptants du Québec; et Esteban-Orlando Fleurant-Pacheco, co-directeur du RAIS — Ressource Adoption

Crédit photo : Patrick Deslandes

2. Représentations

2.1 Rédaction et dépôt de mémoires

En 2021, deux projets de loi soulevant des enjeux en lien avec l'adoption ont été déposés à l'Assemblée nationale. Le **COCON adoption Québec**, n'ayant pas été entendu en commission parlementaire, a produit deux mémoires afin d'exprimer sa volonté de faire reconnaître l'adoption comme projet de vie alternatif porteur d'avenir pour les membres de la triade adoptive. La rédaction de ces mémoires s'est effectuée en collaboration avec la COFAQ, l'**Équipe de recherche sur le placement et l'adoption en protection de la jeunesse**, ainsi qu'avec des consultants externes.

La rédaction de ces mémoires a permis de développer un discours commun et de prendre position sur des enjeux complexes et importants.

2.1.1 Mémoire sur le Projet de loi PL-002 — *Loi portant sur la réforme du droit de la famille en matière de filiation et modifiant le Code civil en matière de droits de la personnalité et d'état civil*

Le **COCON adoption Québec** souhaite que le Québec se dote d'un meilleur « coffre à outils » en matière d'adoption. Voici donc quelques recommandations incluses dans ce mémoire :

- L'ajout d'un mode d'adoption complétive au mode d'adoption plénière existant, soit une adoption sans rupture du lien de filiation d'origine. Les services d'adoption doivent en effet être modulés afin de répondre au meilleur intérêt de l'enfant : une adoption sans rupture de lien de filiation d'origine permettrait de conserver des liens filiaux entre l'adopté et les parents d'origine, tout en transférant entièrement l'exercice de l'autorité parentale à des parents adoptifs;

- L'inclusion du droit d'accès aux origines dans la Charte des droits et libertés, comme le propose le gouvernement;
- L'évaluation par un tiers de la recevabilité d'une demande de retrouvailles pour les enfants de 14 à 18 ans sans le consentement ou à l'insu du consentement des parents adoptants;
- La bonification de la tutelle supplétive;
- L'évaluation continue, et à long terme, des impacts des changements à la *Loi sur l'adoption*;
- Le financement adéquat des groupes de recherche en adoption;
- La mise en place d'un continuum de services, autant pour les enfants que les parents biologiques et adoptants (soutien, médiation, etc.).

2.1.2 Mémoire sur le Projet de loi PL-015 — *Loi modifiant la Loi sur la protection de la jeunesse et d'autres dispositions législatives*

Selon l'analyse du **COCON adoption Québec**, le projet de loi 015 ne suit pas entièrement les recommandations de la Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse (CSDEPJ) en matière de stabilité des projets de vie pour les enfants. Il omet notamment de mentionner que l'adoption figure parmi les projets alternatifs qui offrent aux enfants la trajectoire la plus stable, et qu'il s'agit du seul projet de vie qui s'inscrit dans la durée de vie de l'enfant au-delà de la barrière des 18 ans.

Le COCON adoption Québec recommande :

- D'ajouter l'adoption sans rupture du lien de filiation d'origine dans le Code civil : contrairement à l'adoption plénière, l'adoption sans rupture du lien de filiation d'origine permet à l'enfant de conserver certains liens avec ses parents d'origine dans un cadre juridique déterminé.
- De préciser l'interprétation du principe de « primauté » de la famille élargie, puisque des recherches récentes montrent que dans plusieurs cas, les enfants confiés à leur famille élargie vivront de l'instabilité;
- De reconsidérer l'ajout de la tutelle supplétive comme alternative à l'adoption : les spécialistes consultés ne s'entendent pas quant aux situations où la tutelle supplétive pourrait être utilisée afin de répondre aux besoins des enfants suivis en protection de la jeunesse;
- De documenter davantage le parcours des enfants placés en familles d'accueil;
- D'ajouter des mesures de soutien pour les enfants de 14 ans et plus qui demandent à consulter leur dossier;
- De développer la *Stratégie nationale de formation et de perfectionnement* recommandée par la Commission Laurent.

2.2 Lettres ouvertes

Dans la foulée des projets de loi PL-002 et PL-015, le COCON adoption Québec publie également deux lettres ouvertes afin de ramener ces enjeux sur la place publique et de faire connaître plus largement sa position. Dans ces lettres comme dans les mémoires, le comité recommande l'ajout de l'adoption sans rupture du lien de filiation d'origine au « coffre à outils » québécois en matière d'adoption : le recours aux mesures révocables (placement jusqu'à la majorité ou tutelle supplétive) pourrait alors être réduit, et il serait possible d'offrir davantage de stabilité à de nombreux enfants vulnérables. Le COCON adoption Québec réclame également le développement d'outils de collecte de données afin de guider les décisions de la Direction de la protection de la jeunesse.

2.3 Représentations politiques

Au cours de la dernière année, en lien avec la réforme du droit de la famille (projet de loi PL-002), le COCON adoption Québec a obtenu une rencontre de discussion avec le ministre de la Justice, Simon Jolin-Barrette, avant que celui-ci ne dépose son projet de loi.

En septembre 2021, le COCON adoption Québec a participé à une rencontre importante avec le Secrétariat à l'adoption internationale (SAI) et le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) afin de discuter des priorités du ministère en matière d'adoption à la suite du dépôt de l'imposant rapport de la CSDEPJ. Cette rencontre visait à établir une continuité dans la collaboration, collaboration établie après l'adoption du projet de loi n°113 en 2018 et sujet à changement avec l'instauration d'une nouvelle structure à la Direction nationale de la protection de la jeunesse. Le COCON adoption Québec poursuit ses démarches afin de maintenir et d'instaurer des rencontres régulières avec le MSSS.

En janvier 2022, le COCON adoption Québec a rencontré Jennifer Maccarone et Gaétan Barrette, respectivement porte-paroles de l'opposition officielle en matière de famille et de justice. De plus, le comité est régulièrement en contact avec le ministre de la Famille, Mathieu Lacombe, concernant les enjeux liés à l'adoption.

3. Actions auprès du réseau

3.1 Collaborer : la création d'un réseau de partenaires

Dans sa volonté de devenir un interlocuteur incontournable en matière d'adoption, le [COCON adoption Québec](#) a cherché à établir un premier contact avec de nombreux acteurs du monde de l'adoption, qui influencent de diverses manières la culture de l'adoption au Québec :

- Des démarches ont été faites auprès du Barreau du Québec, de l'Association professionnelle des notaires du Québec (APNQ) et de l'Association des médiateurs familiaux du Québec (AMFQ) en vue d'amorcer une collaboration et des échanges d'expertises avec leur réseau;
- Des démarches ont aussi été amorcées afin de collaborer avec les Associations démocratiques des ressources à l'enfance du Québec (ADREQ) et la Fédération des familles d'accueil et ressources intermédiaires du Québec (FFARIQ).

3.2 Embauche de ressources

En 2021, le COCON adoption Québec, grâce au financement de la [Fondation Lucie et André Chagnon \(2021-2024\)](#), a pu se doter de ressources. Celles-ci se sont consacrées à la réalisation du plan d'action et s'assureront d'améliorer la visibilité médiatique ainsi que les relations publiques du comité.

4. Communication et visibilité

Au cours de cette première année, le **COCON adoption Québec** s'est doté d'une image de marque cohérente avec ses valeurs et sa mission. Plusieurs outils ont été développés afin de faire vivre cette image : logo, site web, page Facebook, bannière autoportante, fiches-résumés du sondage réalisé en 2020. Le déploiement de ces outils lors du mois de l'adoption (novembre), ainsi que la présence de membres au congrès annuel de la FFARIQ, ont donné une plus grande visibilité au COCON adoption Québec cette année.

4.1 Création du logo

Le logo, conçu par C4 Communications, comporte trois couleurs : trois nuances de bleu qui évoquent à la fois les trois volets de la triade adoptive — personnes adoptées, parents adoptifs et parents d'origine —, la continuité du parcours de vie de chacun.e, ainsi que l'interconnexion. La forme arrondie rappelle la douceur et l'enveloppement du cocon.

4.2 Site web

Le site web du COCON adoption a également été lancé cette année ! On y retrouve toute l'information essentielle sur sa mission, sa vision et ses valeurs, ses publications récentes, un calendrier des activités à venir, ainsi que des liens vers les sites des organismes membres et de ses différents partenaires.

La visite vaut le détour : <https://coconadoption.ca>



4.3 Page Facebook COCON adoption Québec

La toute nouvelle page Facebook du COCON adoption a permis la diffusion de contenu de ses organismes membres, ses actions publiques, ainsi que la promotion du premier Forum Adoption Québec (182 abonnés et 25 000 vues de la page).



4.4 Mois de sensibilisation à l'adoption

Pour la première fois, les cinq organismes membres ont travaillé de concert afin de promouvoir *tous* les événements associés au mois de sensibilisation à l'adoption. La promotion commune des activités de chacun a permis de prendre connaissance de leur diversité et de les condenser pour nourrir la programmation. La page Facebook a été le véhicule de diffusion de l'information. Ainsi, au lieu de travailler en vase clos comme c'était le cas les années précédentes, en 2021 le travail en commun a permis de décloisonner l'information, l'expertise et le savoir particulier de chacun. Nous récidiverons l'an prochain !

4.5 Outils visuels : des fiches pour mettre en images le sondage réalisé en 2020

En janvier 2020, la COFAQ a commandé à la firme L'Observateur un sondage intitulé *Perception et compréhension de l'adoption*. Il s'agissait avant tout de mieux connaître l'opinion de la population québécoise à propos de la pratique et de l'acceptabilité de l'adoption chez les Québécois.e.s.

Cette année, le COCON adoption Québec a proposé à chacun de ses organismes membres de s'approprier une des données issues du sondage et de créer un outil visuel afin de la faire vivre d'une manière dynamique, vulgarisée, et en la diffusant auprès de son public cible. Ce projet a été l'occasion de promouvoir le sondage dans son ensemble, et notamment de faire circuler l'information selon laquelle *l'adoption est l'une des options que les Québécois.e.s reconnaissent comme solution valable pour les enfants vulnérables*. Une excellente occasion de faire rayonner les outils scientifiques développés pour appuyer le travail du comité !



Près de **65%** des Québécois-ses estiment qu'il devrait y avoir plus de services pour les personnes adoptées, les parents adoptants et pour les parents d'origine dont l'enfant a été adopté.

4.6 Congrès annuel de la Fédération des familles d'accueil et des ressources intermédiaires du Québec

Le 16 octobre 2021, le **COCON adoption Québec** a participé au Congrès annuel de la Fédération des familles d'accueil et des ressources intermédiaires du Québec (FFARIQ), qui s'est tenu à Lévis.

Caroline Fortin (Mouvement Retrouvailles) et Anne-Marie Morel (Fédération des familles adoptantes du Québec) ont tenu un kiosque d'information qui avait pour objectif de promouvoir le COCON adoption Québec. Des outils visuels (bannière et fiche présentant les cinq organismes membres) ont assuré une représentation efficace du comité et de ses membres.

Grâce à cette première activité réalisée en collaboration avec la FFARIQ, le COCON adoption Québec espère mieux servir sa clientèle de familles issues de la « banque mixte ». En effet, il s'avère essentiel pour le COCON adoption Québec de bâtir des relations de confiance avec les organismes qui représentent les familles d'accueil (ADREQ, FFARIQ). Sa présence au Congrès constitue un succès en ce sens.



5. Forum Adoption Québec



Le 31 mai 2022, le COCON adoption Québec convie les acteurs et actrices incontournables de l'adoption à son tout premier Forum Adoption Québec intitulé « Les enjeux de l'adoption au Québec en 2022 — Juridiques, culturels et sociaux ». Le forum, qui a eu lieu en présentiel, à Québec, a réuni près de 150 personnes, dont de nombreux conférenciers et conférencières de renom.

Cette rencontre au sommet a permis, entre autres, de réfléchir aux transformations sociologiques et juridiques de l'adoption au cours des 20 dernières années, ainsi que de dresser un état des lieux sur le recours à différents projets de vie (en fonction de l'âge des enfants placés). Les participant.e.s ont pu en apprendre plus sur les initiatives en cours, les consensus autour des recommandations du rapport de la Commission Laurent et les actions concrètes qui doivent être entreprises pour valoriser le parcours de vie qu'est l'adoption.



Le COCON adoption Québec désirait mobiliser les participant.e.s vers un objectif commun : bâtir une culture positive de l'adoption au Québec. En ce sens, les expert.e.s présent.e.s ont offert des communications très éclairantes. Carmen Lavallée, professeure titulaire en droit de la famille et de l'enfant à la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke, a brossé un portrait de l'évolution du droit de l'adoption au Québec, en plus de rappeler qu'un enfant placé jusqu'à la majorité reste toute sa vie un enfant de la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ). La conférence du vice-président de la CSDEPJ, André Lebon, a également décrit l'adoption comme une voie privilégiée pour assurer aux enfants de la DPJ une famille pour la vie.



Jean Boulet, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, a tenu à venir saluer les intervenant.e.s du monde de l'adoption le jour du forum : marque de reconnaissance importante de la pertinence du travail du COCON adoption Québec. Notons qu'en 2019, le ministre Boulet, en déposant le projet de loi n°51, avait contribué de manière importante à l'amélioration du Régime québécois d'assurance parentale (RQAP), notamment en le rendant plus équitable pour les familles adoptantes.



Au sortir de l'événement, le COCON adoption Québec s'est engagé à développer des mécanismes pour assurer l'arrimage entre les acteurs du milieu afin d'améliorer la cohésion des services offerts aux enfants confiés à l'adoption et à leurs familles. La création d'un espace de discussion lors du forum représente la première étape du chantier amorcé : les efforts de concertation et de mobilisation se poursuivront.



